



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 25 mars 2021

Objet de la délibération

DON D'UNE ŒUVRE DE GASTON ROULLET - PROJET DE CONVENTION

Le vingt-cinq mars deux mille vingt et un à 18 H 30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le dix-sept mars deux mille vingt et un, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

Etaient présents :

André HARTEREAU , Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Stéphane LOHÉZIC , Claudine CORPART , Thierry FALQUERHO , Valérie MAHÉ , Julian PONDAVEN , Marie-Françoise CÉREZ , Pascal LE LIBOUX , Laure LE MARÉCHAL , Frédéric TOUSSAINT , Peggy CACLIN , Philippe PERRONNO , Martine JOURDAIN , Jean-François LE CORFF , Tiphaine SIRET , Gwendal HENRY , Anne-Laure LE DOUSSAL , Yves DOUAY , Lisenn LE CLOIREC , Guillaume KERRIC , Fabrice LEBRETON , Aurélia HENRIO , Pierre-Yves LE BOUDEC , Julien LE DOUSSAL , Michèle LE BAIL , Christian LE BOULAIRE .

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Nadia SOUFFOY à Michèle DOLLÉ , Roselyne MALARDÉ à Jean-François LE CORFF , Jacques KERZERHO à Marie-Françoise CÉREZ , Joël TRÉCANT à Martine JOURDAIN , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ à Fabrice LEBRETON .

Absent(s) :

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire Monsieur Gwendal HENRY désigné pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction de la Vie de la Cité

N° 2021.03.006

DON D'UNE ŒUVRE DE GASTON ROULLET - PROJET DE CONVENTION

Rapporteur : Frédéric TOUSSAINT

La Ville d'Hennebont dispose d'une collection d'œuvres picturales anciennes constituée par des acquisitions et des dons.

Dans ce cadre, une proposition de don d'une œuvre de Gaston ROULLET lui a été faite par Monsieur Gildas LE DÉAUT, Monsieur Hervé LE DÉAUT et Madame Anne CHESNEAU.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,
Vu l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 1^{er} mars 2021,
Vu l'avis favorable de la Commission « Vie » en date du 11 mars 2021,
Vu le courrier des donateurs à Monsieur Le Maire en date du 22 février 2021,
Vu le projet de convention de donation tel que présenté en annexe,
Vu l'intérêt patrimonial et artistique de l'œuvre de Gaston ROULLET,
Vu le rapport présenté,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,

- ➔ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de don de l'œuvre de Gaston ROULLET citée dans le projet de convention entre la Ville et Monsieur Gildas LE DÉAUT, Monsieur Hervé LE DÉAUT et Madame Anne CHESNEAU.
- ➔ **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toute mesure relative à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
La Première Adjointe,

Michèle DOLLÉ